

Note synthétique

La conférence annuelle est co-organisée par l'agence Erasmus+ France et deux autres agences nationales : cette année, celles de Suède et de Serbie.

L'objectif est triple :

- permettre une réflexion conjointe des décideurs et des acteurs sur le programme Erasmus+, les attentes qu'il suscite et les évolutions souhaitables ;
- favoriser les contacts entre opérateurs français et partenaires des pays co-organisateur : deux plages d'une heure étaient réservées aux échanges informels et aux prises de contact ;
- diffuser l'information sur le programme à des nouveaux venus : c'est la raison pour laquelle une bonne proportion des participants appartient à cette catégorie.

Les participants recevront une synthèse des travaux et des échanges, que je transmettrai.

La première demi-journée était consacrée à une brève table-ronde d'introduction : rien de saillant à en retenir.

La première demi-journée était consacrée à quatre ateliers de réflexion :

1. **Internationalisation de l'enseignement et de la formation professionnels**
2. **Vers un programme Erasmus+ plus inclusif**
3. **Comment développer la mobilité des élèves et des personnel d'éducation dans l'actuel et le futur programme Erasmus+ ?**
4. **Quelles actions pour faire vivre les valeurs européennes ?**

J'ai participé à l'**atelier 2 : vers un programme Erasmus+ plus inclusif**. Il était animé par la représentante de l'agence serbe. Les propositions qui en sont issues sont censées être transmises aux négociateurs actuels de la prochaine programmation. Mais évidemment, en 1h45, il n'était pas question de faire le tour d'une question complexe (d'autant moins qu'une bonne partie du groupe n'avait pas d'expérience des projets européens). Il en est sorti cependant quelques idées (→ *Voir les notes ci-dessous*).

Les **conférences en grand groupe** réunissaient, outre les représentantes des trois agences, des responsables politiques (ministre, députés européens ou nationaux, élus municipaux ou régionaux) des responsables éducatifs (les recteurs de Besançon et Dijon), une responsable de la Commission européenne et un représentant du cercle Erasmus, par ailleurs élu municipal et ancien directeur de l'agence française. Ce sont donc des informations de première main sur la préparation de la programmation 2021-2027 qui ont été communiquées, et les différents acteurs de la décision politique ont pu recueillir les attentes d'acteurs de terrain actuels ou futurs.

Les attentes des acteurs concordent avec les principes qui prévalent à la **préparation du nouveau programme**.

- **Le doublement du budget** fait consensus, semble-t-il entre la Commission et le Parlement. Ce dernier privilégie l'hypothèse du triplement : la commission culture du nouveau Parlement a confirmé cette orientation, mais le Parlement lui-même ne s'est pas encore

Nouveau programme Erasmus+, nouvelles opportunités pour tous les citoyens

prononcé. La nouvelle Commission serait sur la même longueur d'onde, mais les représentants des États au Conseil n'éprouvent apparemment pas le même enthousiasme.

- Le souhait d'une **substantielle simplification de l'accès au programme** fait l'unanimité. Il s'agit de lever les obstacles à la réticences ou l'auto-censure liées à la crainte de la pesanteur bureaucratique :
 - o outre le dégraissage des formulaires de candidature, il y a dans les cartons
 - o la perspective d'une extension du principe de l'accréditation au secteur de l'enseignement scolaire et de son développement dans celui de l'enseignement et formation professionnels
 - o et celle d'une forfaitisation accrue des postes de dépenses (impliquant un contrôle moins tatillon, mais cela peut se heurter au principe de la transparence des dépenses publiques).
- Est largement partagée aussi la **volonté d'encourager une entrée progressive et sécurisée** dans le programme en favorisant les petits projets et les consortiums, mais aussi en assouplissant les règles concernant la durée des mobilités, qui pourra être très courte.
- Un **ancrage accru dans les territoires** vise à contribuer au désenclavement de territoires isolés ou éloignés.
- Une priorité forte devrait être donnée à l'**accès des catégories défavorisées**.
- En termes de thématiques, les axes privilégiés devraient **être l'égalité, l'inclusion et la transition écologique**.

Le débat s'est essentiellement centré sur trois thématiques :

- La qualité de l'**accompagnement des bénéficiaires de mobilité** : la solidité des réseaux partenariaux doit contribuer à la sécurisation de cet accompagnement et surmonter ainsi les craintes ou les réticences des organismes d'envoi (ou des familles), qui sont proportionnelles à l'âge des bénéficiaires.
- **Le soutien aux porteurs de projets et notamment la reconnaissance de leur engagement sous forme de décharge ou de compensation financière**. À plusieurs reprises a été évoquée la nécessité
 - o d'un réseau plus dense et organisé de personnels compétents susceptibles d'accompagner les projets,
 - o d'une meilleur prise en compte de la dimension européenne et internationale dans la formation initiale et continue des personnels de toutes catégories.
- Le meilleur vecteur de diffusion du programme et de multiplication des projets est l'**échange entre pairs** : il faut impliquer les bénéficiaires présents ou passés dans l'effort de témoignage et de conviction.

Premier jour (Notes)

Atelier 2 : vers un programme Erasmus+ plus inclusif

Présentation par une professeure des écoles de Serbie de son expérience et de celle de son école

Premier projet Erasmus+. Titre : favoriser diversité, inclusion et équité dans notre école.

6 enseignants concernés.

Objectifs :

- améliorer les compétences des enseignants et leurs pratiques face à leur public à besoins spécifiques,
- améliorer la tolérance entre élèves,
- sensibiliser l'environnement de l'école au contenu de l'action,
- améliorer les compétences linguistiques.

Activités :

- périodes d'observation à Malte, à Villa Real,
- cours à Barcelone et à Londres.

Résultats :

- appréhension plus large de l'inclusion → Se concentrer sur les connaissances fonctionnelles de chaque élève plus que sur les programmes, se concentrer non sur les difficultés de tel ou tel enfant, mais sur les interactions entre élèves pour répondre aux besoins de chacun.
- amélioration des compétences linguistique et numériques,
- effet de motivation sur tous les enseignants, nombreux désormais à souhaiter effectuer une mobilité,
- prise de contacts en vue de projets futurs.

Diffusion :

- réunions pédagogiques et ateliers pour changer l'appréhension des enseignants,
- conférences,
- ateliers avec les parents des élèves à besoins spécifiques

Conclusions :

- rendre le programme plus accessible pour y inclure les petits établissements,
- surmonter le problème de la langue.

Accessibilité du programme pour les nouveaux venus : idées échangées

- Informations basiques sur le programme et ses déclinaisons, et aussi sur les possibilités offertes par eTwinning pour s'informer, trouver des partenaires et concevoir des projets.
- Organisation d'ateliers dans les petites villes
- Accessibilité et simplification
- Diffusion plus large de la connaissance des programmes européens
- Coordinateurs internationaux travaillant à temps plein, par établissement ou par réseau
- Séminaires de rencontre pour partenariat et tutoriels
- Priorité réelle aux publics les moins favorisés
- Guides pratiques simples et pratiques

Élargissement du programme : idées échangées

- Accompagnement et soutien doivent être davantage intégrés dans le nouveau programme.
- Introduire le terme de réciprocité pour l'inclure obligatoirement dans le projet
- Ajuster le niveau des bourses au coût de la vie dans les pays d'accueil
- Élargissement à l'ensemble du monde ? exemple du Royaume-Uni dont la place en cas de brexit doit être définie, de l'Amérique du nord, qui exerce une forte attraction, et des pays moins développés, qui frappent à la porte
- Réserver une part de crédits pour la préparation et l'acculturation des participants

Aspects pratiques : idées échangées

- Améliorer l'information auprès des groupes les plus fragiles
- Raccourcir la durée de la mobilité dans un premier temps pour les primo-participants, afin d'améliorer la préparation et éviter l'auto-censure
- Surmonter les problèmes de logement, qui sont dissuasifs, surtout pour les CSP défavorisées
- Développement de la mobilité virtuelle, pour faciliter notamment le passage à la mobilité physique
- Points supplémentaires aux projets dont l'empreinte carbone est plus faible (transports par train)
- Points supplémentaires aux thématiques liées à la transition écologique (décision déjà prise par l'agence française)

Deuxième jour

La mise en œuvre du programme Erasmus+ dans les territoires

Sladana Zivkovic, maire adjointe de Dijon, en charge des relations internationales et du tourisme

Quelle interaction entre l'Europe et une collectivité locale ? la proximité est le mot-clé : outils et partenariats européens sont des supports pour répondre aux défis de l'emploi, de l'éducation, de l'environnement. Liaison avec les services publics, les maisons de l'Europe, Europe direct et recours aux programmes européens.

Marylène Fiard, présidente de l'association régionale des missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes, vice-présidente de l'union nationale, maire-adjointe d'Annecy

Accompagnement de jeunes décrocheurs. Partir à l'étranger est un moyen de sortir de son enfermement : préparation de la mobilité par les conseillers locaux, puis recours au consortium organisé au plan régional pour la mobilité pour séjour de 13 semaines. Le plus souvent se produit un déclic : prise de conscience de ses propres capacités, en particulier celle de l'apprentissage d'une langue vivante. Dossiers lourds et techniques, mais une équipe technique a été formée, au service du consortium national. 1 500 jeunes en mobilité depuis 2013.

Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Dijon

Académie à dominante rurale. Souhait d'entraîner vers Erasmus+ l'ensemble des collèges et lycées. Mise sur l'effet de contagion.

Laure-Coudret-Laut, directrice de l'agence Erasmus+ France

Problématiques particulières de la ruralité et des territoires ultra-marins. Objectif de tisser un réseau de proximité.

Se regrouper pour traiter les problèmes administratifs et libérer les acteurs de la lourdeur de ces contraintes.

La conviction et l'effet d'entraînement passent d'abord par les pairs.

Préparer, accompagner et évaluer-valoriser les participants

Angela Andersson, directrice de l'agence Erasmus+ de Suède

Territoire très étendu en longueur. Pas beaucoup de projets dans le Nord par exemple. Pas de jumelage d'une ville suédoise avec Dijon.

Problématique particulière de l'accueil de nombreux migrants, qui ont été privés d'éducation. Pénurie d'enseignants. C'est un obstacle au développement des projets. La priorité est donc la constitution de réseaux.

Nouveau programme Erasmus+, nouvelles opportunités pour tous les citoyens

Marija Filipovic, directrice de l'agence Erasmus+ de Serbie

Pas de grosses difficultés à motiver les enseignants. Élargir le cercle des participants, engager des établissements dans leur globalité. Beaucoup d'écoles avaient avant Erasmus+ une tradition de coopération internationale.

Débat

Question de l'accompagnement des participants sur place. Veiller à préserver l'autonomie du jeune en mobilité. Préparation, installation sur place et évaluation en fin de mission. Le programme le permet. S'appuyer sur des relais sur place (établissements scolaires, entreprises, familles d'accueil, etc.). Condition de la réussite du projet

Encouragement financier pour compenser l'engagement des enseignants porteurs de projets, les petites mains. Les frais de gestion peuvent être utilisés pour cela. Dossier transmis au ministère de l'Éducation nationale par l'agence et par l'IG pour favoriser une meilleure prise en charge. En Serbie, reconnaissance et valorisation dans le cadre de la formation continue. En Suède, système très décentralisé, qui interdit au niveau central de donner quelque consigne que ce soit aux municipalités, lesquelles ont la compétence en matière d'enseignement. Mais les objectifs Erasmus+ font partie des objectifs nationaux auxquels sont soumises les municipalités. Solution peut-être : inclusion de la dimension européenne dans les obligations ou les référentiels professionnels des enseignants. L'ingénierie de projet est également chronophage et nécessite une forme de spécialisation. Repenser les fonctions invisibles de conception de projets et mettre l'accent sur cette question dans la formation des chefs d'établissement. Nécessité par ailleurs d'une dotation spécifique aux établissements. Une partie de la réponse est aussi dans le développement des consortiums.

Conférence de clôture

Gabriel Attal, secrétaire d'État à la jeunesse auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Discours enregistré en vidéo. Objectif : que la moitié des jeunes de 25 ans ait passé au moins 6 mois dans un autre pays d'Europe. Faire du futur programme un programme vraiment inclusif : la mobilité de tous les jeunes ait la priorité, avec attention particulière aux jeunes ayant le moins d'opportunités ou handicapés. Valoriser par des procédures simplifiées les acquis des mobilités européennes.

Arnaud Danjean, député européen

Le seul programme européen qui ne subira pas de coupe, mais sera au moins doublé. Mais beaucoup de retard a été pris sur l'élaboration du budget pluri-annuel : bouclage envisagé pour le deuxième semestre 2020.

Tout ce qui peut contribuer à la simplification est souhaité par tout le monde, mais la mise en œuvre de cette simplification est paradoxalement complexe.

Un accent important sera mis sur la facilitation de la participation des structures situées dans des lieux géographiquement isolés ou défavorisés : lutter contre l'élitisme du programme. Certains pays sont confrontés à une fuite des cerveaux, et en attribuent une part de la responsabilité aux effets

Nouveau programme Erasmus+, nouvelles opportunités pour tous les citoyens

d'Erasmus+. Effet pervers possible du programme : perte de compétences dans certaines zones. Défi d'émigration dans de nombreuses zones de l'Europe.

Utte Haller-Block, chef d'unité coordination Erasmus+, Commission européenne

Travail actuel sur priorités politiques du nouveau programme : issue sans doute lors de la présidente croate du premier semestre 2020. Le défi essentiel est celui de la proximité. Programme d'excellence, d'inclusion et facile : le défi n'est pas simple.

Travail en cours sur simplification des formulaires et sur le système des accréditations, qui serait étendu à l'enseignement scolaire. Favoriser les regroupements en consortium. Réflexion aussi sur la simplification des financements, sous la forme de forfaits et d'abandon de la vérification détaillée des factures (malgré les réticences et les craintes rencontrées au sein de la commission). Règles simplifiées pour les petits projets, développement des mobilités courtes, ces deux mesures étant conçues pour favoriser une entrée progressive dans le programme

Jean-François Chanet, recteur de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté

Inclure une capacité accrue à l'auto-évaluation. S'appuyer sur un réseau (à renforcer) de compétences et d'engagement dans les territoires restreints

Sébastien Thierry, directeur-adjointe de l'agence Erasmus+ France et Antoine Godbert, membre du cercle Erasmus, conseiller municipal de Tours

Les valeurs, d'égalité, d'inclusion et de transition écologique seront des axes majeurs. Dans l'acceptation européenne de l'inclusion, les obstacles visés sont des problèmes de handicap, de santé, de différences culturelles, d'ordre économique, liés aux discriminations, d'ordre géographique (outre-mer, ruralité).

Enquête menée par le cercle Erasmus montre une légère sur-représentation des boursiers, 6 sur 10 issus de milieux défavorisés : voir note de l'observatoire n° 10.

Mission confiée au cercle Erasmus aboutit à une vingtaine de propositions. Par exemple : favoriser la mobilité des agents-comptables.

Les principales préconisations :

- des durées de mobilité plus flexibles pour éviter l'auto-censure,
- mise en contact des bénéficiaires passés et les potentiels futurs participants,
- inscription de l'internationalisation à tous les niveaux, non seulement d'exécution, mais de décision (les conseils d'administration par exemple),
- l'accent mis sur certaines thématiques : l'environnement

Claude Clavequin, vice-présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté

Complémentarité entre le programme européen et les dispositifs mis en place par les collectivités territoriales. Nécessité de démocratisation de l'accès à la mobilité européenne : élément indispensable du processus d'intégration et du sentiment d'appartenance. La création d'une véritable identité européenne passe par là. Rapprocher l'Europe du citoyen sous une forme concrète. Revenir aux sources de l'idée de l'idée européenne : paix, partage.